

FICHE D'INSCRIPTION ARTISTES 2018-19

Pour les artistes professionnels ou étudiant dans une école artistique et bénéficiant du tarif artiste :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ code postal : _____

Tel : _____ email : _____

Site internet : _____ SKYPE : _____

AGENT: _____

J'accepte de recevoir les annonces de la lettre d'info « Les conseils du coach » : oui ___ non ___

Je m'inscris à :

(tarif artiste individuel, net de taxes, TVA non applicable, art. 293 B du CGI)

- UNE SESSION D'ESSAI DE 90 MINUTES:** (100€, artistes confirmés 100€ l'heure)
- SESSIONS suivantes à l'unité 85€** (artistes confirmés 100€ l'heure)
- LE PACK DE 6 SESSIONS DE COACHING PONCTUEL artiste debutant** (9 heures soit 4 VISIO-SKYPE+ 2 à paris : 480€)

LES FORMULES MENSUELLES DE COACHING PRO AVEC EMMANUELLE CHAULET
PLACES LIMITEES

2 sessions par mois sur 10 mois de septembre 2018 à juin 2019 + les Masterclasses à Paris (1 visio + 1 session à Paris + 1 ou 2 masterclasses). Les inscriptions en cours d'année sont faites au prorata de la date d'inscription pour les mois restants jusqu'en juin. **Joindre 3 chèques d'avance+ 1 mois de caution pour juin, encaissés le 1er de chaque mois.**

Première année, formule COACHING PRO INTENSIF : Places limitées

- Formule 20 sessions + 10 masterclasses (197€ par mois pendant 10 mois)
- Formule 20 sessions + 20 masterclasses (230 € par mois pendant 10 mois)

Deuxième année, formule COACHING PRO DE SUIVI :

- Formule 10 sessions (Visio) +10 Masterclasses (120 € par mois pendant 10 mois)

LES MASTERCLASSES AVEC EMMANUELLE CHAULET

- Masterclasse unique d'essai 50€
- La carte de 5 masterclasses 200€.

MASTERCLASSES à Paris, 14h à 18h salle DODU, 6 rue Juliette Dodu, 75010.

Dates sur le site : <https://www.voice-dialogue-acting.com/vda-trainings-masterclasses/>

CONDITIONS ET MODES DE REGLEMENT

Les sessions individuelles sont convenues par rendez-vous et sous réserve de modifications à condition de prévenir au moins 24h à l'avance par email à emmachaulet@gmail.com (7 jours de préavis sont demandés pour modifier les sessions à Paris). Annuler une session sans prévenir, sauf en situation d'urgence, ne donnera pas lieu à un remplacement de session. Merci de votre compréhension.

TOUTES LES REPONSES AUX QUESTIONS FREQUENTES ET CONDITIONS GENERALES DE VENTE sont sur : <https://www.voice-dialogue-acting.com/questions-et-cgv/>

Votre inscription aux formules mensuelles vous engage jusqu'en Juin 2019 inclus, mais est soumise au droit de rétractation de 14 jours suivant la signature de cette fiche d'inscription.

La fiche d'inscription et le ou les chèque-s sont à rédiger et retourner à l'ordre de :
Frédérique Chaulet,
Chemin de Sopite, Dongoxenia A4-16, 64700 Hendaye

FORMULES MENSUELLES :

Joindre 3 chèques pour 3 mois + 1 mois de caution pour le mois de Juin 2019. Les chèques sont encaissés le 1er de chaque mois. Ceci est à renouveler tous les 3 mois.

Un reçu/facture vous sera envoyé par email mensuellement et dès encaissement du paiement. Votre inscription ne sera prise en compte qu'après réception de votre dossier complet.

Lu et approuvé bon pour accord (mention manuscrite) :

Date :

Signature :